

# L'ÉCHO DES FALAISES

*Journal de Leclercville ❖ Octobre 2017*

## Mot du maire

Chers citoyens, chères citoyennes,

Un mandat de 4 ans se termine pour vos élus. Certains d'entre nous se représenteront et 3 conseillers se retirent de la politique.

Sylvie Lemay, après 4 ans, a été très active dans ses comités principalement lors de la création de la politique familiale pour notre municipalité. Deux ans de travail avec son comité -famille pour l'élaboration et la mise en marche de la politique, sans oublier sa collaboration aux autres organismes communautaires. Merci Sylvie! La place des femmes au sein d'un conseil municipal est très importante pour la communauté.

André Leduc, après un mandat, nous quitte comme élu. Lors de son mandat, André s'est impliqué et a donné énormément de temps au développement touristique, principalement au Parc de l'Île. Des heures ont été investies en rencontrant les visiteurs pour faire connaître notre municipalité; excellent porte-parole des citoyens. Merci André, je sais que tu vas continuer à t'impliquer pour la communauté.

Daniel Lemay, après plus de 30 ans comme conseiller, laisse à la municipalité un héritage important en urbanisme. Il en a vu passer des saisons et des changements dans l'évolution de notre communauté en 30 ans. Travaux majeurs en 2012 en milieu urbain, formation du comité consultatif d'urbanisme comme président font partie des nombreuses réalisations de Daniel, sans oublier son implication au sein de la communauté. Bonne retraite Daniel! Ton sentiment d'appartenance à la communauté continuera sûrement sous d'autres formes.

Au cœur de ce mandat de 4 ans, vos élus ont travaillé au développement et au bien-être de la population pour atteindre les objectifs fixés en début de mandat. Vos élus étaient les bons représentants de la population et surtout à l'écoute de vos commentaires. Merci de votre engagement envers les citoyens.

Marcel Richard

Maire



## Table des matières

|                                |      |
|--------------------------------|------|
| Mot du maire .....             | 1    |
| Publications municipales ..... | 2-5  |
| FADOQ .....                    | 6    |
| La Fabrique .....              | 7    |
| Loisirs .....                  | 8    |
| Autres informations .....      | 9-11 |

**DATE DE TOMBÉE : 6 NOVEMBRE 2017**

**PROCHAINE PARUTION : 15 NOVEMBRE 2017**

**Veillez faire parvenir vos articles à l'adresse suivante :**

**[mun.leclercville@videotron.ca](mailto:mun.leclercville@videotron.ca)**

# Publication municipale

## Avis public du résultat de l'élection

Municipalité de Leclercville

Scrutin du  
2017 11 05  
année mois jour

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné par

Diane  
Prénom

Laroche  
Nom

présidente d'élection,

que, après avoir pris connaissance des résultats complets de l'élection, les personnes suivantes ont été proclamées élues aux postes ci-après mentionnés :

| Poste      | District, quartier ou numéro de poste | Appartenance politique (le cas échéant) | Nom de la personne proclamée élue |
|------------|---------------------------------------|-----------------------------------------|-----------------------------------|
| Maire      | _____                                 |                                         | Marcel Richard                    |
| Conseiller | #1                                    |                                         | Benoît Lemay                      |
| Conseiller | #2                                    |                                         | Francis Laliberté                 |
| Conseiller | #3                                    |                                         | Dominique Drolet                  |
| Conseiller | #4                                    |                                         | Bruno Desrochers                  |
| Conseiller | #5                                    |                                         | Pierre-Yves Lemay                 |
| Conseiller | #6                                    |                                         | Denis Auger                       |
| Conseiller |                                       |                                         |                                   |
| Conseiller |                                       |                                         |                                   |
| Conseiller |                                       |                                         |                                   |
| Conseiller |                                       |                                         |                                   |

Signature

Donné à

Leclercville

Municipalité

, le

2017 10 10  
année mois jour

  
Présidente d'élection



# Publication municipale

## RÉSOLUTION 2017-09-05

### Octroi – contrat de services en matière d'eau potable, d'eaux usées, de voirie et d'application de la réglementation de l'urbanisme et de nuisances

Attendu que le 26 juillet 2017, la municipalité a demandé des soumissions publiques pour un contrat de services en matière d'eau potable, d'eaux usées, de voirie et d'application de la réglementation de l'urbanisme et de nuisances ;

Attendu que la municipalité de Leclercville a publié le devis sur le site SEAO et le journal »Peuple de Lotbinière, le 26 juillet dernier ;

Attendu que la municipalité a reçu trois (3) soumissions :

| <b>SOUSSIONNAIRES</b>                   | <b>1 an</b>       | <b>2 ans</b>      | <b>3 ans</b>      | <b>4 ans</b>      | <b>5 ans</b>      |
|-----------------------------------------|-------------------|-------------------|-------------------|-------------------|-------------------|
| <b>Les Entreprises Édouard Paquette</b> | <b>67 404.09</b>  | <b>68 421.62</b>  | <b>69 155.65</b>  | <b>70 490.03</b>  | <b>71 903.07</b>  |
| <b>Nordikeau</b>                        | <b>156 366.00</b> | <b>159 493.32</b> | <b>162 683.19</b> | <b>165 936.85</b> | <b>169 255.59</b> |
| <b>Aquatech</b>                         | <b>176 497.27</b> | <b>176 099.73</b> | <b>178 741.22</b> | <b>181 422.34</b> | <b>184 143.69</b> |

| <b>SOUSSIONNAIRES</b>                   | <b>Total</b>      |
|-----------------------------------------|-------------------|
| <b>Les Entreprises Édouard Paquette</b> | <b>347 374.46</b> |
| <b>Nordikeau</b>                        | <b>813 734.95</b> |
| <b>Aquatech</b>                         | <b>893 904.25</b> |

Attendu que Les Entreprises Édouard Paquette est le plus bas soumissionnaire ;

Attendu que la soumission a été vérifiée par la firme d'avocats Tremblay Bois Mignault Lemay et nous confirme que le tout est conforme au devis ;

Pour ces motifs,

Il est proposé par André Leduc, conseiller et résolu à l'unanimité

Que le devis fait partie intégrante de la présente résolution.

Que la municipalité de Leclercville accorde le contrat aux Entreprises Édouard Paquette pour une période de cinq (5) ans au montant de 347 374.46 \$ taxes incluses.

Que le contrat prendra effet le 1<sup>er</sup> octobre 2017 pour se terminer le 30 septembre 2022.

Que le conseil municipal autorise la dépense et le paiement de la dépense.

# Publication municipale

## **RÉSOLUTION 2017-10-04**

### **Mandat pour services professionnels à l'OBV – certificat d'autorisation en vue d'aménager un sentier pédestre**

Attendu que la Municipalité a fait une demande d'aide financière dans le cadre du programme d'infrastructure Québec-Municipalités pour l'aménagement du Parc de l'Île ;

Attendu que notre projet est accepté conditionnellement à l'obtention d'un certificat d'autorisation afin de pouvoir effectuer les travaux;

Attendu que la municipalité a demandé une soumission à l'OBV afin de répondre aux exigences dans la demande de CA ;

Pour ces motifs,

Il est proposé par Denis Auger, conseiller et résolu à l'unanimité

Que le conseil municipal accepte la soumission au montant de 2 250 \$ plus les taxes applicables et mandate l'OBV pour répondre aux exigences du CA.

Que ce montant sera subventionné à 80%.

Que le conseil municipal autorise la dépense et le paiement de la dépense.

## **RÉSOLUTION 2017-10-05**

### **Mandat pour services professionnels à Norda Stelo – dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence du Québec (TECQ)**

Attendu que la Municipalité doit obtenir une exemption du plan d'intervention du Ministère des Affaires municipales dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence du Québec;

Attendu que les documents à compléter doivent être signés par un ingénieur;

Pour ces motifs,

Il est proposé par Benoit Lemay, conseiller et résolu à l'unanimité

Que la municipalité mandate Norda Stelo pour effectuer ce travail au montant de 2 195 \$ plus les taxes applicables;

Que le conseil municipal autorise la dépense et le paiement de la dépense.

Que cette dépense sera affectée à même la taxe sur l'essence du Québec.

## **RÉSOLUTION 2017-10-07**

### **Mandater la firme comptable RDL pour les états financiers de l'année 2017**

Il est proposé par Daniel Lemay, conseiller et résolu à l'unanimité.

QUE la municipalité mandate la firme comptable RDL Lamontagne-Proulx pour faire la vérification de l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2017.

Que la directrice générale et le maire soient autorisés à signer tout document s'y afférent.

# Publication municipale

## RÉSOLUTION 2017-10-06

### Déneigement des trottoirs et des stationnements des édifices municipaux

Attendu que la municipalité a demandé aux Entreprises Édouard Paquette une tarification pour le déneigement des trottoirs et des stationnements des édifices municipaux;

Pour ce motif,

Il est proposé par Sylvie Lemay, conseillère et résolu à l'unanimité.

Que la municipalité accepte la tarification suivante plus les taxes applicables :

Déneigement des trottoirs : enlèvement et transport de la neige : 180 \$/heure

Déneigement de la cour de la salle municipale : 96.50 \$/heure

Déneigement des bornes incendie : 69.25 \$/heure

Déneigement cour de la caserne : 356 \$ \$/fixe

Déneigement cour du garage municipal : 356 \$ \$/fixe

Déneigement du Parc de l'Île : 1 235 \$ \$/fixe

Que la tarification équivaut à une accumulation normale de 350 cm au sol. L'excédent, calculé par Environnement Canada et basé sur la station de Fortierville, sera facturé à 0.75 \$/cm.

Que cette tarification est pour l'année 2017/2018.

Que la neige doit être transportée à l'endroit suivant : à l'extrémité ouest du terrain des loisirs.

Que la signalisation pour l'opération de déneigement des trottoirs devra être fournie par la municipalité et installée par les Entreprises Édouard Paquette.

Que le conseil municipal autorise la dépense et le paiement de la dépense.

### **COLLECTE DES VIDANGES ET DE LA RÉCUPÉRATION**

La collecte des vidanges et de la récupération s'effectue à tous les jeudis en alternance. Il est **IMPORTANT** que les **bacs soient déposés LA VEILLE** puisque la municipalité n'est pas responsable de l'heure à laquelle la collecte s'effectue.



### **NOUVEAUX ARRIVANTS**



Tous les **nouveaux arrivants** des dernières années sont invités à la soirée « Gala des bénévoles » qui aura lieu le samedi 11 novembre 2017 à la salle municipale au 8055, route Marie-Victorin. Si vous êtes intéressés, confirmez votre présence au bureau municipal au 819 292-2331 ou par courriel au [mun.leclercville@videotron.ca](mailto:mun.leclercville@videotron.ca) **avant le 26 octobre 2017.**

Bonjour à tous,

La FADOQ, organisation à laquelle notre Club est affilié, travaille aux intérêts de tous les aînés du Québec. En effet, grâce à l'appui de ses 490 000 membres à travers le Québec, l'organisme détient un pouvoir énorme pour influencer les gouvernements et s'assurer que ceux-ci tiennent compte des intérêts des aînés dans leurs décisions ainsi :

- La FADOQ a influencé considérablement le gouvernement pour l'abolition des frais accessoires qui étaient jusqu'à maintenant chargés par plusieurs médecins et cliniques médicales.
- Nous avons fait reculer le gouvernement qui avait l'intention d'abolir les crédits d'impôts liés à l'âge.
- Nous avons convaincu le gouvernement d'inscrire automatiquement les aînés qui y ont droit, au supplément de revenu garanti, sans que ceux-ci aient à le demander.
- La FADOQ est en discussions constantes avec le gouvernement sur les politiques visant à améliorer le sort des personnes vivant dans les CHSLD, etc.

Être membre de votre club FADOQ, Messenger de l'Amitié de Leclercville, ce n'est donc pas seulement participer aux activités du Club mais aussi à celles de l'organisation régionale et provinciale; recevoir quatre fois par année les revues Virage et l'Écho des deux rives avec toutes les informations que ces deux revues contiennent. Ne pas oublier, également les nombreux rabais et privilèges dont jouissent nos membres dans de nombreux services et commerces de la région.

Être membre, c'est supporter par le nombre les dirigeants qui font tout pour améliorer la qualité de vie de nos aînés. Bienvenue à tous ceux qui veulent se joindre à nous. Vous êtes éligibles si vous avez 50 ans et plus!

#### Activités à venir :

Mardi le 24 octobre En plus des activités habituelles du mardi cartes et baseball-poches, il y aura Bingo à 13 h 00.

Dimanche le 5 novembre à 20 h 00 : Soirée de danse en lignes avec Roch Desharnais.

Dimanche le 3 décembre, à midi Dîner de Noël et partie récréative. N'oubliez pas de réserver cette journée. Nous vous reviendrons pour plus de détails dans le prochain numéro de L'Écho des falaises.

**Vos suggestions svp.** Certains membres ont demandé que le CA du club FADOQ organise plus d'activités spécialement pour les 50-70 ans. Nous sollicitons donc les membres de nous soumettre par écrit vos suggestions sur le formulaire ci-joint.



Club FADOQ Messenger de l'Amitié de Leclercville

Je suggère l'activité suivante : \_\_\_\_\_

ACTIVITÉ SUGGÉRÉE fréquence, jour et heure \_\_\_\_\_ (Ex chaque mardi à 17h)

SUGGESTION D'UN RESPONSABLE : \_\_\_\_\_ (Vous-même ou-autre)

PARTICIPATION PRÉVUE : \_\_\_\_\_ (Nombre estimé de participants intéressés)

COÛT ET SUGGESTION DE FINANCEMENT : \_\_\_\_\_

NOM : \_\_\_\_\_ Signature : \_\_\_\_\_

SVP, Remettre à Emilie B. Lemay, Réal Beaudet, Thérèse Lemay, Diane Poulin ou Lucien Hébert, d'ici le 30 septembre. Merci de votre collaboration.

**RAPPEL**

# La Fabrique de Ste-Emmélie

**Par Gilles Lamontagne, président**

**Réfection du calvaire** : Le calvaire du cimetière a été rénové au cours de l'été. Cette rénovation s'imposait car les années avaient affaibli les bases de ciment alors que la rouille attaquait les statues. Les statues ont été complètement nettoyées au jet de sable et repeintes avec plusieurs couches de peinture. Lors des travaux, les rénovateurs ont découvert que la rouille attaquait aussi les statues par l'intérieur, l'humidité demeurant dans les résidus qui y étaient accumulés. Les travaux ont été exécutés par le centre de conservation du Québec. Les travaux ont coûté 30 023 \$, dont 19 751 \$ a fait l'objet d'une subvention, le reste étant absorbé par la fabrique. Il est à noter que plus de la moitié de cette somme avait déjà été accumulée grâce aux dons et la participation des paroissiens aux différentes activités. Merci à tous !

**Reprise des travaux du comité de transition:** Le comité pour mettre en œuvre la fusion des fabriques a repris ses travaux à la mi septembre. L'imposant dossier pour la fusion des fabriques a été officiellement remis à Mgr Lacroix le 21 septembre.

**Nouveaux arrivés dans l'équipe pastorale** : L'abbé Réal Grenier s'est joint à l'équipe pastorale à titre de vicaire, alors que M. Christian Langevin a été embauché à titre d'agent de pastorale, en remplacement de Mme Jo-Anne Busque qui est retournée aux études. M. Denis Potvin s'est aussi joint à l'équipe à titre de diacre.

**Entrée en fonction d'une agente administrative** : Mme Louise Tardif est entrée en fonction à titre d'agente administrative au bureau de la paroisse St Laurent-Rivières du Chêne, situé à Lotbinière (St Louis). Elle s'occupera principalement de l'agenda des prêtres pour les messes et les célébrations, des demandes d'informations pour les activités de la paroisse et fera le lien avec les répondants dans chaque communauté. Une grande partie de ses tâches sera liée à la comptabilité. Au cours des premiers mois, Mme Tardif aura beaucoup à apprendre sur le fonctionnement de la paroisse et des huit communautés. Elle sera en relation étroite avec les intervenants dans chaque communauté, qui conservent tous leurs tâches usuelles, tâches qui seront toutefois quelque peu allégées au cours des mois qui viennent. On peut rejoindre Mme Tardif au numéro 418-796-2044 ou par courriel à [fabriquestlouis@globetrotter.net](mailto:fabriquestlouis@globetrotter.net) les lundi, jeudi et vendredi.

Nous souhaitons bienvenue à ces personnes au sein de l'équipe de la paroisse St Laurent –Rivières du Chêne

**Visites de l'Église à l'été 2017** : Cet été, Mme Francine Lemay, appuyée par une généreuse équipe de bénévoles, a organisé la visite guidée de l'église plusieurs jours par semaine, de juin à septembre. Plus de 400 personnes ont profité de ce service. La fabrique fut impliquée dans cette démarche en donnant accès à l'église et formant la quinzaine de bénévoles. Nous tenons à remercier Mme Lemay et son équipe pour avoir contribué à mettre ce patrimoine en valeur.

**Criée des âmes** : Ne manquez pas notre criée des âmes, qui aura lieu après la messe le dimanche 29 octobre, après la messe. Lors de cet encan, très sympathique, seront mis en vente divers produits (légumes, conserves, confiseries, gâteaux, artisanat, volumes, plantes...) que les paroissiens ont la grande générosité de nous offrir. Merci de participer à cette activité de financement, par le don et/ou l'achat de divers objets. Vos dons permettront par exemple de combler une partie du montant qui reste à payer pour la rénovation du calvaire.

**C.V.A 2017** : À date, nous enregistrons cette année une certaine baisse dans notre campagne de C.V.A. Il est toujours temps de nous faire parvenir votre contribution, car la communauté de Ste-Emmélie a besoin de votre support pour continuer à s'épanouir.



Loisirs de Leclercville

Par Johanne Paquet, secrétaire-trésorière

***Les Loisirs de Leclercville  
et de Lotbinière***

Vous invitent à leur soirée

**D'HALLOWEEN**

**Le vendredi 27 octobre  
Dès 21h**

**À la salle Municipale de  
Leclercville**

**DJ Kev Animation**

**Bonbons et Bar sur place  
Prix pour le plus beau costume**

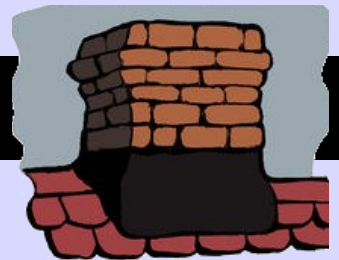
**Entrée Gratuite**

Pour information ; Sarah au 418-932-3117



**Sécurité incendie**

Par Onil Groleau, dir. SSI Lotbinière-Leclercville



Un petit mot de votre service de sécurité incendie

Bonjour,

Nous sommes déjà rendu à l'automne. Nous aurons besoin de chauffer nos maisons bientôt, si ce n'est pas déjà fait. Je veux juste vous rappeler de ramoner ou faire ramoner vos cheminées.

Depuis le début de l'année, les pompiers ont répondu à 7 appels pour des feux de cheminées. Sachez que chaque intervention coûte en moyenne 900\$ à la municipalité. Ce montant, nous le payons collectivement par nos taxes municipales. Ça nous fait plaisir de vous secourir quand vous nous appelez. Par contre, en ramonant ou en faisant ramoner vos cheminées, nous pouvons diminuer ces coûts et vous dormirez plus en sécurité.

Pour faire ramoner votre cheminée, vous pouvez communiquer avec un ramoneur professionnel, Camil Blais de Saint-Édouard au 418 796-1348.

Merci de votre collaboration.



# Autres informations



## COMMUNIQUÉ

### Nouvelle tarification pour la récupération du bois au Lieu d'enfouissement à Saint-Flavien

**Sainte-Croix, 28 septembre 2017** – À compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018, les industries, commerces et institutions (ICI) désirant disposer de leurs résidus de bois dans les conteneurs prévus à cet effet au Lieu d'enfouissement technique à Saint-Flavien devront payer un montant de 35 \$ la tonne.

Cette nouvelle tarification est instaurée par souci d'équité pour l'ensemble des ICI de la MRC de Lotbinière.

#### Pour information :

MRC de Lotbinière

Téléphone : 418-926-3407

**\*\*NOVEMBRE 2017\*\***



**Gratuit ! Pour toutes les familles**

**Heures d'ouverture de la Maison :**  
Lundi au vendredi: 9 à 16h

**Chouette & Pirouette** 9 à 11h, Ateliers-découvertes Parents-Enfants 0-5 ans.

- Activités parent-enfant - Échanges entre parents  
P.S. Apportez votre collation

Mardi à Lotbinière  
Mercredi à Saint-Flavien  
Jeudi à Saint-Narcisse  
Vendredi à Saint-Apollinaire

Centre Chartier  
Salle communautaire  
Centre communautaire, 2<sup>e</sup> étage  
Maison de la Famille



Mardi  
13 à 15h30

**Bébé-Câlin**

**L'arrivée d'un premier bébé est un grand événement.**

Nous vous proposons 6 ateliers-découvertes entre Parent et bébé - Offerts à St-Apollinaire



Lundi  
9 à 11 h30

**Un cadeau pour toi ...** Pour protéger l'estime de soi de mon enfant  
Ateliers parent-enfant 0-5 ans - jusqu'au 20 novembre



Lundi  
9 à 11 h30

**Langage 0-5 ans** - Activité de stimulation du langage  
Pour les enfants 3-5 ans avec parent

Lundi  
13 à 14h30

**Expérience physique (Yoga)**

S'arrêter, se connecter, s'éclairer 25 septembre au 4 décembre, sauf le 9 octobre



Mardi  
13h30 à 15h30

**L'Intégral** Techniques puissantes pour arriver à ses buts

Programme personnalisé de croissance personnelle, 18 ans et plus



Mardi  
19 à 21 h

**Parents d'ados** Pour éclairer ce passage souvent houleux

Mercredi  
13 à 15h30

**Consommateur averti** - pour mieux acheter  
Comprendre et comparer les forfaits (cellulaire, télévision, internet)



Mercredi  
19 à 21h

**Citoyens de demain.** Des petits gestes pour changer l'humain et la planète  
rencontre mensuelle



Mercredi

**Les mercredis Parents-** Pour parler avec un conseiller en éducation

Samedi  
9 à 11h

**Stimulation langage motricité**

Pour les enfants 5-8 ans qui ont des problèmes légers avec parent



**Écoute accompagnement**  
Individu, couple, parent  
Mieux surmonter les difficultés



**Consultation professionnelle brève**  
Avocat - notaire - médiation - orientation



**Interface**  
Organisme de justice alternative

**Médiation Citoyenne**

Un soutien pour gérer les conflits (voisinage, propriétaire/locataire, famille élargie, actes criminels, etc.)

Pour **INSCRIPTION** : 418-881-3486



**Activités et services gratuits pour toutes les familles**

81, rue Rousseau, St-Apollinaire, G0S 2E0 T : 418-881-3486  
maisonfamillelotbiniere@globetrotter.net // [www.maisonfamillelotbiniere.com](http://www.maisonfamillelotbiniere.com)



## Fabriquons et portons le ruban blanc !

### Qu'est-ce que le ruban blanc ?

Porter le ruban blanc est un geste symbolique  
pour **prendre position contre la violence**  
faite aux femmes...

### Pourquoi le 6 décembre ?

Le 6 décembre commémore la tuerie à l'École  
Polytechnique de Montréal où  
**14 jeunes femmes ont été tuées** en 1989.

**Encore aujourd'hui, la violence est présente.**

Mobilisons-nous pour bâtir un monde non violent !

Si cette cause vous tient à cœur, soyez des nôtres  
pour la...

**Fabrication** : le 7 novembre à 13h  
**Distribution** : le 30 novembre à 9h

Confirmez-nous votre présence au 728-4402.  
Un dîner sera offert lors de la brigade du 30 novembre.



# Autres informations

Bonjour à toutes et à tous!

Vous aimeriez bouger, faire du sport, prendre part à une activité physique ou culturelle voir même des jeux de société pour vos méninges ou juste faire des rencontres sociales?

Nous allons faire en sorte que vous puissiez réaliser ces activités en vous permettant d'utiliser la salle communautaire pour ces activités, un jour et ou un soir par semaine.

Pour se faire, nous vous invitons dans un premier temps à faire parvenir au bureau municipal, d'une façon ou d'autre, votre nom et une ou des suggestions d'activités que vous aimeriez **participer**. Ce sondage se fera du 16 au 30 octobre 2017. Vous pourrez aussi inscrire si vous voulez faire partie du comité organisateur.

Suite à cette consultation populaire, l'intérêt porté au projet et la possibilité de réalisation, un comité de quelques membres sera formé. Ainsi, nous pourrons faire une demande au conseil municipal afin d'obtenir l'utilisation de la salle communautaire qui pourrait être mise à la disposition des citoyennes et citoyens pour les activités retenues.

S.V.P. répondez en grand nombre, c'est un beau projet socio-culturel pour notre communauté!

Henri Péquignot



## MUNICIPALITÉ DE LOTBINIÈRE

Glissades de Lotbinière

### OFFRES D'EMPLOI

Préposé(e)s à la vente de billets et à la restauration  
Surveillant(e)s aux glissades

#### Postes à temps partiel :

- Environ 13 heures par semaine, selon les conditions climatiques;
- Samedi de 11 h à 18 h et dimanche de 11 h à 17 h;
- Possibilité de travailler les vendredis soirs ou durant la semaine (lors des réservations), si disponible.

#### Préposé(e)s à la vente de billets et à la restauration

##### Exigences :

- Être disponible pour travailler durant le temps des fêtes et la semaine de relâche;
- Avoir 18 ans et plus.

##### Qualités recherchées :

- Sens des responsabilités et de l'initiative;
- Être débrouillard(e) et autonome;
- Aptitude et intérêt pour le service à la clientèle.

##### Responsabilités :

Sous la supervision de la responsable des loisirs et de la vie communautaire, le(s) titulaire(s) du poste ont, pour principales tâches de :

- Faire la vente de billets journaliers ou de saison aux visiteurs;
- S'occuper de la cantine et préparer les commandes des visiteurs;
- Veiller à la propreté des lieux;
- Travailler en étroite collaboration avec les surveillant(e)s aux glissades.

#### Surveillant(e)s aux glissades

##### Exigences :

- Être disponible pour travailler durant le temps des fêtes et la semaine de relâche;
- Avoir 14 ans et plus et signer une entente de travail sous la supervision des parents (si mineur(e)).

##### Qualités recherchées :

- Être responsable et autonome;
- Intérêt et aptitude pour le travail d'équipe;
- Être capable de travailler de longues heures à l'extérieur durant l'hiver.

##### Responsabilités :

Sous la supervision de la responsable des loisirs et de la vie communautaire, le(s) titulaire(s) du poste ont, pour principales tâches de :

- Surveiller les visiteurs lors de leur descente en tube et de les aider avec le remonte-pente;
- Veiller au bon fonctionnement du matériel et des équipements;
- Assurer la sécurité des visiteurs en tout temps;
- Travailler en étroite collaboration avec le (la) préposé(e) à la vente de billets et à la restauration ainsi qu'avec les autres surveillant(e)s aux glissades.

Faire parvenir votre CV à : Municipalité de Lotbinière  
7440, route Marie-Victorin  
Lotbinière (Québec), G0S 1S0

Pour informations : 418 796-2103  
loisirs@municipalite-lotbiniere.com

**Plusieurs postes à combler!**

**Date limite : 24 novembre 2017**

## Forêt seigneuriale Joly de Lotbinière Assemblée publique

**Date : le lundi 16 octobre**

**Heure : 19 h 30**

**Lieu : Moulin du Portage**

**Activité gratuite.**

**Objectifs de la rencontre :**

- **Faire le bilan des 5 randonnées organisées dans la forêt cet été en photos et en témoignages; vous verrez des photos spectaculaires de secteurs moins connus de la forêt.**
- **Présentation des grandes lignes du Plan d'aménagement de la forêt du ministère des Forêts de la Faune et des Parcs pour 2018-2023 et ses impacts sur l'avenir de la Forêt seigneuriale Joly de Lotbinière. (si l'information est disponible au moment de l'assemblée).**
- **Témoignages d'invités spéciaux sur l'importance de la Forêt seigneuriale Joly de Lotbinière. Monsieur Rodrigue Biron, ancien député de Lotbinière et ancien président de la Fondation de la faune du Québec ainsi que monsieur Christian Simard, directeur général de Nature Québec ont déjà confirmé leur présence. D'autres s'ajouteront.**
- **Mise sur pied d'une organisation sans but lucratif « Les Amis de la Forêt seigneuriale Joly de Lotbinière ».**

***Cette assemblée publique est organisée par le comité provisoire des Amis de la Forêt seigneuriale Joly de Lotbinière.***

**Pour renseignements : Pierre Bluteau 819-292-2037**





## **Municipalité de Leclercville**

1014, rue de l'Église  
Leclercville (Québec) G0S 2K0  
Tél. : 819 292-2331  
Télécopieur : 819 599-0550  
[mun.leclercville@videotron.ca](mailto:mun.leclercville@videotron.ca)

## **Membres du conseil**

|                        |               |
|------------------------|---------------|
| Marcel Richard.....    | Maire         |
| Benoit Lemay .....     | Conseiller #1 |
| André Leduc .....      | Conseiller #2 |
| Sylvie Lemay.....      | Conseiller #3 |
| Bruno Desrochers ..... | Conseiller #4 |
| Daniel Lemay .....     | Conseiller #5 |
| Denis Auger .....      | Conseiller #6 |

## **Renseignements généraux**

**Directrice générale :** Diane Laroche

**Directrice générale adjointe :** Marie-Pierre Deschênes

### **Travaux publics :**

Les entreprises Édouard Paquette .....418-971-0055

René Desrochers.....819-292-2331

### **Permis et location de salles :**

Marie-Pierre Deschênes .....819-292-2331

### **Préposé à l'entretien :**

Yvan Leroux .....819-292-2331

### **Location Chalet des loisirs :**

Sylvie Levasseur .....819-292-3251

### **Curé**

Jean-Paul Lacroix



## **OUVERTURE DU BUREAU MUNICIPAL**

|              |                                      |
|--------------|--------------------------------------|
| <b>Lundi</b> | <b>8h00 à 12h00 et 13h00 à 16h00</b> |
| <b>Mardi</b> | <b>8h00 à 12h00 et 13h00 à 16h00</b> |
| <b>Jeudi</b> | <b>8h00 à 12h00 et 13h00 à 16h00</b> |